

SESSION 2011

**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR
ASSISTANT DE GESTION DE PME PMI
À RÉFÉRENTIEL COMMUN EUROPÉEN**

ORGANISATION ET GESTION DE LA PME

**Coefficient : 7
Durée : 4 heures**

MATÉRIEL(S) AUTORISÉ(S) :

Calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans dispositif de communication externe (Circulaire N°66 186 du 16/11/1999)

Aucun document autorisé.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 24 pages numérotées de 1 à 24 dont une à rendre
avec la copie (annexe 5)

Code sujet : APE5ORG-M11

FLEXPACKAGING

COMPOSITION DU CAS

Dossier 1 : PROJET D'INVESTISSEMENT

Dossier 2 : RECRUTEMENT D'UN COMMERCIAL

Dossier 3 : PARTICIPATION AU SALON DIONYSUD

Recommandations importantes

Chaque dossier peut être traité d'une manière indépendante. Cependant, le candidat ne doit pas négliger l'ordre dans lequel les dossiers sont présentés. Le respect de cet ordre permet de mieux s'imprégner du sujet. Le candidat devra en outre faire preuve de discernement afin de repérer dans les documents annexes l'essentiel de l'accessoire.

Enfin, il est rappelé au candidat qu'il ne doit en aucun cas faire figurer ou apparaître son nom dans la copie. En l'absence de précision dans le sujet, l'assistant(e) de gestion de PME-PMI sera madame, mademoiselle ou monsieur X.

Les différentes tâches qui sont confiées au candidat ou à la candidate apparaissent en caractères gras et en italique dans chaque dossier, dans la forme ici retenue pour ce paragraphe.

BARÈME INDICATIF

Dossier 1 : 47 points

Dossier 2 : 47 points

Dossier 3 : 46 points

